

Réf: Dossier 315142

Avis de constitution

SOCIETE « NANCYO HOLDING » en abrégé « NH »

Siège ABIDJAN KOUMASSI abri 2000 en face de la
Paroisse Saint Joseph Artisan., Lot 758, Ilot 42

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 15 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NANCYO HOLDING » en abrégé «
NH »

Objet : Vente de mèches et de produits cosmétiques;
Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Vingt Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI abri 2000 en face de la Paroisse Saint Joseph Artisan., Lot 758, Ilot 42

Dirigeant(s) Mlle KOUDE GUEI NAOMIE (COGÉRANT), M OUOSSE BOLO CLAUDE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02583 du 06/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32149/GTCA/RC/2024 du 06/06/2024

